

Un prospectus préalable de base définitif contenant de l'information importante au sujet des titres décrits dans le présent document a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada. Un exemplaire du prospectus préalable de base définitif, de toutes ses modifications et de tout supplément de prospectus préalable applicable qui a été déposé doit être transmis avec le présent document. Le présent document ne révèle pas de façon complète tous les faits importants relatifs aux titres offerts. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus préalable de base définitif, toutes ses modifications et tout supplément de prospectus préalable applicable pour obtenir l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux titres offerts, avant de prendre une décision d'investissement.

Il n'existe aucun marché pour la négociation des billets. Il peut être impossible pour les souscripteurs ou les acquéreurs de les revendre, ce qui peut avoir une incidence sur leur cours sur le marché secondaire, la transparence et la disponibilité de leur cours, leur liquidité et l'étendue des obligations réglementaires de l'émetteur. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » du prospectus préalable de base.

Le 9 novembre 2023



Suncor Énergie Inc.

Sommaire des modalités définitif pour les billets à 2 ans

Émetteur :	Suncor Énergie Inc. (« Suncor » ou la « Société »)
Émission :	Billets à moyen terme série 9 émis aux termes d'un prospectus préalable de base simplifié daté du 25 mai 2022 et d'un supplément de fixation du prix daté du 9 novembre 2023 (les « billets »)
Notation¹ :	DBRS : A (bas) (stable) S&P : BBB ² Moody's : Baa1 ² Fitch : BBB+ ²
Capital :	1,0 G\$ CA
Date de règlement :	Le 17 novembre 2023 (T+5)
Date d'échéance :	Le 17 novembre 2025
Écart d'émission³ :	[Caviardé conformément au paragraphe 4 de l'article 9A.3 du Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable]
Coupon :	5,60 % payable semestriellement à terme échu le 17 mai et le 17 novembre de chaque année, à compter du 17 mai 2024
Rendement de l'émission :	5,672 %
Prix d'émission :	99,866 \$
Rang :	Les billets seront des obligations directes et non assorties d'une sûreté de la Société qui seront de rang égal avec toutes les autres dettes non assorties d'une sûreté et non subordonnées de la Société.
Garantie :	Les billets seront garantis par Suncor Energy Oil Sands Limited Partnership quant au paiement et à l'exécution de la totalité des dettes et obligations que Suncor aura contractées de temps à autre à l'égard des billets.
Emploi du produit :	Suncor entend affecter le produit net tiré de la vente des billets au financement d'une partie du prix d'achat de l'acquisition de TotalEnergies Canada (au sens défini dans le supplément de fixation du prix) et aux besoins généraux de l'entreprise. Suncor entend investir le produit net tiré de la vente des billets dans des dépôts bancaires et des titres négociables à court terme jusqu'à l'affectation de celui-ci de la manière susmentionnée. La clôture du placement des billets n'est pas conditionnelle à la clôture de l'acquisition de TotalEnergies Canada, et la clôture de l'acquisition de TotalEnergies Canada n'est pas conditionnelle à la clôture du placement des billets. Si l'acquisition de TotalEnergies Canada n'est pas réalisée, Suncor pourrait affecter le produit net tiré de la vente des billets à la réduction de sa dette à court terme existante, à son fonds de roulement et à d'autres besoins généraux de l'entreprise.

¹ Une notation ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir des titres et peut être révisée ou retirée en tout temps.

² S&P et Moody's attribuent des perspectives aux émetteurs et non aux titres d'emprunt individuels. S&P et Moody's ont respectivement attribué des perspectives négatives et des perspectives stables à la Société. Fitch a attribué des perspectives stables à la note d'émetteur de la Société.

³ [Caviardé conformément au paragraphe 4 de l'article 9A.3 du Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable].

Remboursement : Suncor peut rembourser les billets, en totalité à tout moment ou en partie à l'occasion, sur préavis d'au moins 10 jours et d'au plus 60 jours et aux conditions qui peuvent être indiquées dans l'avis de remboursement applicable, au plus élevé des montants suivants, à savoir (i) la valeur nominale ou (ii) le prix fondé sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada (au sens défini dans le supplément de fixation du prix applicable et devant être établi en fonction du taux d'actualisation du rendement des obligations du gouvernement du Canada jusqu'au 17 novembre 2025 plus 28 points de base), dans chaque cas majoré de l'intérêt couru et impayé jusqu'à la date du remboursement, exclusivement.

CUSIP / ISIN : 86721ZAW9 / CA86721ZAW91

Syndicat : Marchés mondiaux CIBC inc. (cochef de file des placeurs pour compte et coresponsable des registres)
RBC Dominion valeurs mobilières Inc. (cochef de file des placeurs pour compte et coresponsable des registres)
Valeurs Mobilières TD Inc. (cochef de file des placeurs pour compte et coresponsable des registres)
Scotia Capitaux Inc. (cochef de file des placeurs pour compte et coresponsable des registres)
Mizuho Securities Canada Inc.
J.P. Morgan Valeurs mobilières Canada Inc.
Merrill Lynch Canada Inc.
SMBC Nikko Securities Canada, Ltd.
Valeurs mobilières Desjardins inc.
ATB Capital Markets Inc.